



COMMUNIQUE DE PRESSE



28 aménagements passés au peigne fin Du bon à améliorer mais une trajectoire à surveiller !

Toujours rester vigilants !

Si un mode a su répondre à la crise sanitaire, économique et sociale, c'est bien le vélo !

Chaque jour son succès grimpe et ne se dément pas. Il est une vraie réponse à la situation que malheureusement nous vivons et qui semble s'installer.

Mon vélo, mon geste barrière, oui une vraie réponse à condition qu'on lui accorde enfin la place qu'il mérite et que désormais on lui doit.

L'urbanisme tactique proposé dès le mois de mai par Place au Vélo a été suivi en partie par Nantes Métropole, et en ce début de mandat divers aménagements ont vu le jour au-delà de nos propositions.

Sous différents concepts, de la bande ou piste monodirectionnelle à la rue piétonne en passant par les voies bidirectionnelles, les couloirs vélo-bus, la vélorue, les zones de rencontre et aussi la ville 30, notre espace urbain a tenté de se transformer en essayant de laisser plus de place aux cyclistes et aux piétons.

Voilà pourquoi il nous a semblé plus important que jamais, à Place au Vélo, d'organiser une large enquête sur les résultats de ces nombreuses expérimentations. En collectant les avis d'usager·ère·s et en dégagant de cette large quantité de ressentis, de besoins, de manières d'appréhender les aménagements, une analyse aussi fine que possible, Place au Vélo espère contribuer à l'amélioration continue de la cyclabilité de l'agglomération nantaise.

Un questionnaire en ligne, très complet, a donc été conçu et diffusé à quatre reprises entre le 23 Septembre et le 12 Novembre 2020, dans la communauté cycliste, mais pas uniquement auprès des adhérent.e.s de l'association.

391 réponses ont été reçues, nous permettant, après traitement, de vous réaliser l'analyse de 28 aménagements.

Globalement, la première leçon à tirer de cette enquête est la demande de pérennisation très majoritaire, très souvent à plus de 90 % dont une part importante d'amélioration souhaitée.

La deuxième leçon reprend la demande de sécurité envers les voitures et les deux-roues motorisés (2RM).

La troisième leçon est le plébiscite donné au réaménagement de la rue d'Allonville en "vélorue", associé à un changement du plan de circulation qui a apaisé le nombre et la vitesse des motorisés.

Il faudra donc principalement retenir qu'il faut aller dans la direction prise avec ces aménagements en corrigeant les erreurs et en gardant à l'esprit que ce ne doit être que le début d'une conversion absolument nécessaire de l'espace urbain si on veut vraiment que le vélo gagne et atteigne les 12 % de part modale prévues.

Nous ajoutons au document complet de notre étude, l'avis technique de Place au Vélo sur les différents aménagements, rédigé par la commission aménagement de l'association, et notamment en conclusion notre avis sur **l'expérimentation d'une ville à 30**, une avancée considérable pour une ville moins polluée, plus apaisée, plus sûre, **MAIS** à condition de mesures d'accompagnement réseau express, campagne d'information et de sensibilisation, contrôle et verbalisation, aménagements complémentaires et adaptation des comportements et périmètre de la mesure. **Le non-respect actuel constitue une vraie mise en danger des cyclistes et piétons.**

A l'heure des arbitrages, si la réouverture du Pont Saint Mihiel aux automobilistes se confirmait, même dans un seul sens, ce serait un très mauvais signal que nous ne saurions accepter.

Contact presse :

Annie-Claude Thiolat, présidente 06 16 34 88 57

Daniel Daoulas, vice-président, commission aménagements 06 76 57 83 24